

L'HEBDO DISCIPLINAIRE

Communiqué du 24 Juin 2022

La commission de discipline du jeudi 23 juin 2022 a notamment prononcé les sanctions suivantes, suivant les Statuts et Règlements Généraux :

1 équipe d'un club a écopé d'un retrait d'un (1) point avec sursis au classement de l'équipe Régional 3

1 équipe d'un club a écopé de la perte de la rencontre par pénalité

6 mois de suspension ferme pour un un dirigeant
Comportement intimidant et menaçant envers un officiel

6 mois de suspension ferme pour un dirigeant à compter de la fin de sa précédente sanction disciplinaire
Acte de brutalité aggravé envers un adversaire

10 matches de suspension ferme 1 joueur
Acte de brutalité aggravé envers un adversaire

7 matches de suspension ferme pour 2 joueurs
Acte de brutalité envers un adversaire.

